



Contrôle Judiciaire et Enquêtes Sociales Placement Extérieur Alternatives aux poursuites

Missions :

- Assurer le suivi des mesures alternatives à la détention et des mesures d'aménagement de peine.
- Evaluer la situation de la personne et ses potentialités.
- Accompagner les démarches d'insertion.
- Orienter vers des dispositifs adaptés.
- Rendre compte aux magistrats de la problématique de la personne, des actions entreprises.
- Permettre une individualisation de la sanction pénale et favoriser une prévention de la récidive.

Bénéficiaires :

Le service intervient auprès des personnes, à la demande des magistrats, sur mandat judiciaire.

Moyens :

- Un chef de service et une équipe d'intervenants socio-judiciaires.
- 10 appartements individuels diffus pour le service de Placement Extérieur.

Actions :

- Mesures d'investigations :
 - Enquêtes de Personnalité auteur.
 - Enquêtes de Personnalité victime.
 - Enquêtes Sociales Rapides systématiques avant Comparution Immédiate.
 - Enquêtes Sociales Rapides en matière d'alcoolémie.
 - Enquêtes Sociales Rapides auteurs et victimes suite aux violences conjugales.
 - Enquêtes Sociales Civiles à la demande des Juges aux Affaires Familiales.
- Mesures d'accompagnement :
 - Contrôle Judiciaire Socio Educatif.
 - Contrôle Judiciaire Socio Educatif avec éviction du domicile pour les conjoints violents.
 - Placement Extérieur.
- Mesures alternatives aux poursuites :
 - Composition pénale,
 - Stages de sensibilisation aux dangers de l'usage des produits stupéfiants.
 - Stages de responsabilisation pour la prévention et la lutte contre les violences au sein du couple et sexistes.
 - Stages de citoyenneté suite à la conduite en état d'alcoolémie.

Tél. : 04 67 58 59 58 - Fax : 04 67 58 59 57

Email : polejustice@aers-asso.fr

TGI de Montpellier
Place Pierre Flotte
34040 MONTPELLIER Cedex 1

Bureau de permanence :
04 67 12 61 59

TGI de Béziers
93 avenue du Président Wilson
34500 BEZIERS

Bureau de permanence :
04 30 17 33 76